

**ENQUETE PUBLIQUE sur le PROJET
de ZONAGE d'ASSAINISSEMENT de la Commune de ST JEAN d'ETREUX**

Par arrêté en date du 19 août 2016, le Président de la Communauté de Communes du Pays de St Amour (Jura), a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement de la Commune de ST JEAN d'ETREUX.

A cet effet, Monsieur Daniel BOURGEOIS, Cadre immobilier en retraite, demeurant 35 rue Robert Schuman, LONS-le-SAUNIER (39000), désigné par le Président du Tribunal Administratif de BESANCON, assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur. Il sera remplacé, le cas échéant, par le Commissaire Enquêteur suppléant, Monsieur Stéphane FREDON, Consultant indépendant environnement, demeurant 22 rue Perrin LONS-le-SAUNIER (39000).

L'enquête se déroulera du vendredi 9 septembre 2016 au mardi 11 octobre 2016, aux jours habituels d'ouverture de la Mairie, soit les lundis de 17h30 à 19h et les mercredis de 15h à 16h.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la Mairie de ST JEAN d'ETREUX, les :

- lundi 19 septembre de 9h à 11h,
- samedi 1^{er} octobre de 9h à 11h,
- mardi 11 octobre de 14h30 à 16h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de zonage d'assainissement de la Commune de ST JEAN d'ETREUX, pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie de ST JEAN d'ETREUX. Elles peuvent être également adressées par écrit au Commissaire Enquêteur.

**Le Président,
Thierry FAIVRE-PIERRET**